

# ANIMAL MORDEUR

## Les morsures

Actuellement, on estime (en l'absence de statistiques fiables) qu'il y a chaque année en France entre 60.000 et 120.000 morsures de chiens soignées en milieu médical : environ 80% des accidents qui se passent dans la sphère familiale (souvent avec un enfant), et 20% ayant lieu sur la voie publique. La mise en place de l'observatoire des morsures pourra fournir des données précises.

Parmi ces accidents, un très petit nombre sont mortels puisque l'on compte en moyenne depuis 30 ans deux décès par an suite à un accident avec un chien. Tous ces chiffres, s'ils sont bien entendu inacceptables, sont à remettre en perspective avec plus de 8 millions de chiens en France et les 18.000 victimes d'accidents domestiques.

Si la très grande majorité des chiens ne pose aucun problème, certains chiens mordent et la plupart du temps cela aurait pu être évité par des mesures simples et une meilleure connaissance du comportement du chien.

- **Les comportements d'agression du chien**

Les agressions font partie du registre normal des comportements du chien.

On en distingue 5 types :

- **Agression territoriale ou maternelle** : le but est l'éloignement du tiers. Cela survient lors d'intrusion sur le territoire ou à proximité de la portée d'une chienne. Après une phase de menace, le chien charge pour provoquer l'éloignement de l'intrus.
- **Agression hiérarchique** (parfois nommée abusivement « agression de dominance ») : c'est un comportement de relations sociales lié à un conflit de ressources (couchage, repas, ...). Le chien adopte une posture menaçante afin de mettre l'intrus à distance. Si ce dernier n'obtempère pas, le chien insiste et mord.
- **Agression par irritation** (douleur, maladie, crainte, frustration, contrainte non désirée) : le but est d'éloigner le tiers. Cela se produit lors de contact non désiré, tactile ou visuel.
- **Agression par peur** : ce comportement n'est pas contrôlé et est dangereux. Il se traduit d'emblée par une morsure non contrôlée, sans phase de menace. Lorsque ces agressions sont à l'origine de l'éloignement de l'adversaire, elles peuvent s'instrumentaliser : le chien attaque sans menacer, ce qui aggrave le danger.
- **Comportement de prédation** : son but est la mise à mort de la proie. Dans de très rares cas, l'être humain - en particulier un enfant de bas-âge - est considéré comme une proie par le chien. Le fait qu'un chien puisse tuer des animaux domestiques - chats, lapins, volailles, moutons - ne présage en rien d'une agression sur l'être humain.

La connaissance des signes avant-coureurs des agressions et du comportement à adopter dans ces cas sont importants pour éviter les accidents.

En cas de comportement inquiétant d'un chien, il est recommandé de consulter un vétérinaire pour poser un diagnostic et mettre en place un traitement éventuel et des mesures de prévention.

- **Comment prévenir les accidents les plus graves?**

Les victimes les plus vulnérables étant les enfants, il faut pouvoir leur expliquer simplement ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire avec un chien.

#### Quatre initiatives sont à souligner :

- « **The Blue Dog** » (le chien bleu)

Récemment traduit en français : destiné aux enfants de 3 à 7 ans, c'est un programme de sensibilisation au comportement des chiens qui montre très concrètement au travers de dessins ce qu'il ne faut pas faire et ce qu'il faut faire dans certaines situations. Les outils de présentation sont un CD-Rom et un livret qui peuvent être utilisés en milieu scolaire par les enseignants. Renseignements : Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL), au 01.44.93.30.22 et site Internet en anglais

[www.thebluedog.org](http://www.thebluedog.org)

- « **La maison de Loupy** » distribuée par la Société Centrale Canine

Dans le cadre d'un programme de sensibilisation soutenu par le Ministère de L'Agriculture la Société Centrale Canine présente un jeu pédagogique sur le thème de la prévention canine pour les enfants de 5 à 7 ans. Ce premier volet des Aventures de Loupy intitulé La maison de Loupy présente de façon dynamique et interactive des situations de la vie quotidienne. Ce jeu permet de reconnaître les différentes attitudes du chien et ainsi d'éviter les situations dangereuses ou les morsures. Les enfants pourront également explorer tout l'univers de « Loupy » en présence de leurs parents. Un bouton « infos parents » donne des explications complémentaires à chaque nouvelle situation. Le jeu « Les Aventures de Loupy » est gratuit et en ligne sur le site Internet de la SCC

[www.scc.asso.fr](http://www.scc.asso.fr)

- « **N'aie pas peur du gros chien** » : livret édité par l'Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie (AFIRAC). Destiné aux 5-10 ans, ce livret présente sous forme de bande dessinée ce qu'il ne faut pas faire et ce qu'il faut faire dans certaines situations avec un chien. Renseignements auprès de l'AFIRAC au 06.48.14.98.79.

[www.afirac.org](http://www.afirac.org)

- « **Moi qui ai peur des chiens** » et « **Truf, viens** », deux livrets de l'office vétérinaire fédéral Suisse destiné aux enfants à partir de 4 ans. Renseignements sur le site Internet

[www.bvet.admin.ch](http://www.bvet.admin.ch)

## Chiffres clés en France :

- 8,1 millions de chiens
- 25% des foyers ont un ou plusieurs chiens
- 18,5% des possesseurs de chiens ont au moins 2 chiens  
(Source : enquête FACCO/TNS SOFRES 2006).

## Estimation du nombre de morsures par an en France :

- Entre 60.000 et 120.000 morsures traitées en milieu médical (soit 200 morsures/an pour 100 000 habitants)
- Les morsures représentent 0,5 à 1% des consultations dans les services d'urgences chirurgicales
- 8 500 consultations auprès des centres antirabiques de l'Institut Pasteur
- Plus de 50% des morsures s'observent sur les mineurs avec une prédominance assez nette des enfants de sexe masculin
- Le centre d'information des assurances (CDIA) enregistre 500.000 incidents par an avec des chiens.
- 11.000 surveillances pour chien mordeur enregistrées dans les Directions des Services Vétérinaires :
- Sur ces 11 000 morsures enregistrées :
  - 1% dues à des chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie (soit 0,04% de la population estimée)
  - 6% dues à des chiens de 2<sup>ème</sup> catégorie (soit 0,17% de la population estimée)
  - 93% dues à des chiens non catégorisés (soit 0,12% de la population estimée)
    - Dont 73% de chiens non catégorisés de plus de 10 kg
    - Et 20% de chiens non catégorisés de moins de 10 kg
    - 30% des morsures enregistrées dans les DSV dues à des bergers allemands ou croisés (« chiens-loups » ; les Cockers également très représentés
    - Parmi les petites races, les caniches et les yorkshire sont les plus représentés (à noter que ces chiffres ne signifient pas que ces races sont davantage prédisposées à mordre puisque l'on retrouve là les races dont les effectifs en France sont les plus nombreux)

## Documentation :

[Conduite à tenir en cas de morsure](#)